

Stabilisation des prix agricoles—Loi

Les quatre provinces qui ont déjà adhéré au programme tripartite national de stabilisation des prix des viandes rouges représentent 94 p. 100 de la production de bovins de boucherie; 88 p. 100 des troupeaux de veaux de naissance; 57 p. 100 de la production porcine et 79 p. 100 de la production ovine du Canada. C'est effectivement le meilleur consensus obtenu depuis plus de 10 ans.

L'Association canadienne des éleveurs de bovins, les offices de commercialisation de porc des quatre provinces participantes et le Conseil canadien du mouton ont sanctionné et appuyé le programme. Bref, nous disposons de l'appui nécessaire pour entreprendre la mise sur pied d'un programme tripartite national de stabilisation qui soit nettement supérieur. Les producteurs de viande rouge seront les premiers à en bénéficier. C'est d'ailleurs ce qui est le plus important: que le programme profite d'abord et avant tout aux producteurs canadiens. Qui sait, les autres catégories de production leur emboîteront peut-être également le pas.

● (1240)

[Traduction]

Honnêtement, j'espère que le Parlement fera preuve de bonne volonté pour que ce programme voie le jour, programme qui assurera une plus grande stabilité aux agriculteurs canadiens à une époque où ils en ont un pressant besoin et où le Canada lui-même a besoin d'un secteur agricole stable.

[Français]

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer au débat sur le projet de loi C-25. J'aurais voulu aujourd'hui profiter de cette occasion également pour poser plusieurs questions au ministre de l'Agriculture (M. Wise) mais les choses étant ce qu'elles sont, sans préciser davantage puisque c'est interdit, j'ose souhaiter que le secrétaire parlementaire lui dira bonjour de notre part.

Monsieur le Président, j'ai remarqué que le secrétaire parlementaire avait dit dans son allocution que l'agriculture était une priorité pour son gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Boudria: Je suis très heureux de constater tous ces applaudissements, monsieur le Président.

D'autre part, je trouve tout à fait anormal pour un gouvernement qui a eu l'agriculture comme priorité, que le projet de loi dont on discute aujourd'hui, projet de loi visant à modifier la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, lequel nous a été présenté à la Chambre le 24 janvier... et que cela ait pris trois mois et demi avant que le gouvernement ne se réveille pour présenter ce projet de loi en deuxième lecture. Je suis reconnaissant qu'il laisse aux députés de l'opposition le temps de lire le projet de loi en détail, mais les députés de l'opposition peuvent lire un projet de loi de neuf pages dans moins de temps que cela. Peut-être même qu'un conservateur pourrait prendre moins de temps que cela pour lire un projet de loi de neuf pages: trois mois et demi. Et cela d'un gouvernement qui dit avoir l'agriculture comme priorité. Alors je suis reconnaissant que le secrétaire parlementaire ait dit que son gouvernement avait comme priorité le projet de loi C-25. Je remarque qu'il vient de dire que le projet de loi C-15 a pris beaucoup de temps et que c'est son excuse ou l'excuse qu'il offre de la part du ministre de l'Agriculture pour s'être traîné les pieds sur ce projet de loi indépendant pour les agriculteurs canadiens.

Il va falloir que le secrétaire parlementaire trouve une meilleure excuse que cela pour s'être traîné les pieds, lui et son ministre, parce que, comme vous le savez, monsieur le Président, et vous comme moi avez sans doute attendu toute la semaine avec impatience que ce gouvernement présente la législation pour que cette Chambre puisse fonctionner...

[Traduction]

C'est la première mesure d'initiative gouvernementale que nous ayons abordée cette semaine. Peut-être les conservateurs ont-ils décidé de commencer à travailler le vendredi. Depuis le début de la semaine le gouvernement refuse de nous soumettre une mesure législative.

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: On dirait que j'ai touché un point sensible. Au moins les ministériels passeront la fin de semaine éveillés.

Comme je le disais tout à l'heure, le projet de loi a été présenté le 24 janvier. Il a fallu trois mois au gouvernement pour se décider à aborder la deuxième étape et il ne semble pas trouver anormal qu'il ait fallu tout ce temps pour débattre d'une mesure dont le secrétaire parlementaire a dit aujourd'hui qu'elle était prioritaire. Le député d'Edmonton-Strathcona (M. Kilgour) semble se réjouir que l'on ait retardé l'étude d'une mesure agricole pendant trois mois. Qu'il soit dit et congné que le député d'Edmonton-Strathcona approuve haut et fort ce délai.

● (1250)

Pendant la campagne électorale, le parti conservateur ainsi que les autres partis politiques s'étaient engagés à présenter ce projet de loi. Tous les partis étaient en faveur d'un plan de stabilisation tripartite. Je m'en souviens très bien. J'en ai entendu beaucoup parler pendant la campagne. Je l'avais promis moi-même. Les choses étant ce qu'elles sont, il appartenait au parti conservateur de parrainer la mesure. Mais comme il lui a fallu du temps.

Une fois adoptée, la mesure sera très utile au secteur agricole. Pourtant, elle ne répond que partiellement aux besoins. En écoutant le discours du secrétaire parlementaire, on aurait pu croire que le parti conservateur était l'artisan de la mesure. Mais, comme d'habitude, il n'a fait que plagier. Les conservateurs ne font que reprendre une mesure qui avait été présentée par le gouvernement libéral précédent. Le secrétaire parlementaire a dû omettre ou oublier d'en parler à la Chambre. Pour ne pas que vous l'oubliez, monsieur le Président, j'ai cru bon de vous rappeler que cette même mesure a déjà été présentée par le gouvernement libéral.

Les opinions sont très partagées au Canada sur l'efficacité d'une mesure de stabilisation des prix pour régler nos problèmes agricoles. Dans bien des régions du pays, les coûts de production sont plus élevés. Le député en sait quelque chose lui qui vient comme moi de la province de Québec. Je sais que certains agriculteurs estiment qu'ils devraient obtenir des avantages supplémentaires ou pouvoir ajouter ce programme à d'autres mesures provinciales pour compenser leurs coûts plus élevés de production. C'est un problème difficile à résoudre, surtout que lorsqu'un programme quelconque peut être complété par un autre, nous revenons à notre point de départ, à savoir que les provinces se livrent alors mutuellement concurrence pour obtenir des subventions. On pourrait alors assister à une chute des prix, ce qui nous ramènerait à la case départ. Je